

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
ADOUR MADIRAN (CCAM)**

FOURNITURE D'UN POLYBENNE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :
Communauté de Communes Adour Madiran
Pole environnement
21 place du Corps Franc Pommiès
65500 VIC EN BIGORRE
Siret : 20007210600129

Personne responsable du marché : Monsieur le Président

Objet du marché :

La présente consultation a pour objet l'acquisition d'un polybenne 26 tonnes avec adaptation pour accueillir une grue sur berce.

Conditions de la consultation

Mode de consultation

La procédure est un marché à procédure adaptée de fournitures courantes selon l'arrêté du 30 Mars 2021 du code de la commande publique et l'article L 2123-1 références R.2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

Décomposition

Il est prévu un lot unique avec possibilité de variantes :
POLYBENNE 26T

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupement(s).
Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.
La sous-traitance est admise.

Durée du marché

Le marché commence à compter d'un jour franc après la notification au fournisseur.
La durée du marché est de deux cent jours fermes pour la réalisation du marché.

Variantes et Options

Les candidats doivent impérativement présenter une offre entièrement conforme au dossier de la consultation (solution de base). Ils pourront proposer des variantes.
Pas d'options.

Modifications de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 7 jours décomptés à partir de la date d'envoi par la personne publique et avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre, sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.
Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Compléments à apporter aux Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P)

Les candidats n'ont pas à apporter de modifications aux C.C.T.P. sauf en cas de variante technique à exposer dans les mémoires techniques.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Date limite de réception des offres :
Mercredi 4 décembre 2024 à 12 heures.**

Mode de règlement du marché :

Le mode de règlement choisi par le maître d'ouvrage est le mandat administratif après dépôt de la facture sur la plateforme CHORUS PRO.

Présentation des offres

Le document de consultation des entreprises (D.C.E) est disponible sur la plateforme de dématérialisation : <https://demat-ampa.fr/>.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euro.

Le candidat produira une attestation sur l'honneur dûment datée et signée par lui-même (production impérative avant choix) précisant :

- Qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- Qu'il a satisfait aux obligations fiscales ou sociales au 31/12/2019
- Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour infraction(s) visée(s) aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du code du travail
- Qu'il a satisfait aux obligations posées par les articles L.323-8-5 et L.323-8-2 du code du travail, s'il est assujetti à l'obligation définie à l'article L.323-1 du même code relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par eux :

- DC 1
- DC 2
- DC 4 (le cas échéant)
- Un Acte d'Engagement (A.E.) et ses annexes à compléter
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), cahier ci-joint à accepter sans aucune modification
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), cahier ci-joint à accepter sans aucune modification
- Le bordereau des prix unitaires
- Un mémoire technique

Jugement des offres

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- | | |
|--------------------------------|-------------|
| 1/ Le prix et son contenu | 50 % |
| 2/ Valeur technique de l'offre | 50 % |

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

Modalités d'application de la pondération :

- A) Prix des prestations (valorisé par l'entreprise sur l'acte d'engagement) :
- 50 points attribués à l'offre de prix la plus basse
 - Entre 0 et 50 points pour les autres offres, bonification calculée proportionnellement à l'écart avec le prix le plus bas : $N=50 \times \frac{\text{offre moins disante}}{\text{offre}}$
- B) Valeur technique (appréciée au vu du contenu du mémoire technique) :
- Note 0 = document présenté inadapté à la demande
 - Note 25 = document présenté, réponse standard
 - Note 50 = éléments communiqués jugés très adaptés avec une très bonne appréhension et une très bonne qualité.

Des notes intermédiaires pourront être attribuées pour pouvoir distinguer des documents de qualité légèrement différentes.

- C) La note finale, N, est obtenue suivant la formule :
- $N = \text{note critère prix} + \text{note critère valeur technique}$

Les offres sont classées, par ordre décroissant, en fonction de leur note finale N ; l'offre ayant obtenue la note la plus élevée sera classée première.

Le pouvoir adjudicateur pourra engager une négociation si les aspects techniques ou administratifs d'au moins une offre le justifient. Dans ce cas, tous les candidats seront invités à négocier.

Conditions d'envoi

Les plis seront adressés par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr/>.

Les plis devront parvenir avant les date et heure figurant dans le règlement. Ils seront adressés par voie électronique sur le profil d'acheteur figurant dans les coordonnées du maître d'ouvrage en page de garde. Pour toutes questions techniques quant à l'utilisation de la plateforme (configuration des postes, pré-requis techniques, modalités d'enregistrement, frais d'accès au réseau, etc.) et pour l'assistance, les candidats se rapporteront en priorité au « Guide d'utilisation » disponible dans la rubrique « Aide » de la page « Entreprises » de la plateforme.

La signature des documents par un certificat de signature électronique n'est pas exigée. Les soumissionnaires sont informés que le seul dépôt d'une offre les engage juridiquement sur son contenu.

Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) : Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises (D.C.E.). Pour les pièces ne pouvant pas être remises sous un tel format, elles devront être transmises en format pdf.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché public pourra donner lieu à la signature manuscrite d'un marché public papier.

Les soumissionnaires sont informés que les demandes de compléments d'information et de précisions effectuées de façon dématérialisée par l'acheteur public ou toute personne désignée par lui (maître d'œuvre notamment) pourront être transmises par le biais du profil acheteur ou par courriel simple. La réponse de l'entreprise devra être transmise par le même support électronique que celui utilisé par l'acheteur ou son représentant.

A titre indicatif, les bureaux de la Communauté de Communes sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00.

Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

Mr Labat Rémi – 06.02.09.02.70

Mr Turon Fabrice – 07.56.36.27.98

Fait à

Le.....

Le Prestataire,